

BDG | Se procurer le matériel informatique

Ordinateur et logiciels

Dès le premier jour de classe, il est nécessaire pour les étudiants du baccalauréat en design graphique de posséder un ordinateur portable équipé des logiciels requis par la direction du programme.

Pourquoi?

- L'ordinateur est un outil indispensable dans le domaine du design graphique.
- La majorité des cours offerts en design graphique nécessitent l'utilisation de l'ordinateur portable en classe. De plus, l'ordinateur portable permet de se rendre là où les travaux de design doivent être effectués (bibliothèque, laboratoires, etc.).
- Il est important de posséder les logiciels adéquats pour être en mesure de réussir les travaux demandés.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ ADMIS CONDITIONNELLEMENT, L'ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT NE CONSTITUE AUCUNEMENT UNE CONFIRMATION DE L'ADMISSION.

DESCRIPTION DU MATÉRIEL REQUIS

Ordinateur portable

Vous avez le choix de poursuivre votre baccalauréat à l'aide :

- 1) **d'un ordinateur portable Apple (fortement recommandé par l'École de design) et acheté par l'intermédiaire de la Coop Zone**, pour ainsi profiter de prix concurrentiels et du soutien offert par les techniciens en informatique de l'École et de la Coop Zone (voir la Procédure d'achat plus bas).
Vous devrez aussi vous procurer les logiciels requis par le programme (voir "trousse" plus bas)
- 2) **d'un ordinateur portable que vous avez déjà en votre possession ou que vous prévoyez acheter**. Cet ordinateur doit obligatoirement permettre l'utilisation recommandée des logiciels de la dernière version de **Adobe Creative Cloud** pour poursuivre des études au baccalauréat en design graphique. **Vous devrez tout de même vous procurer les logiciels requis par le programme (voir "trousse" plus bas).**

La configuration minimale requise doit permettre l'utilisation recommandée de la dernière version de la suite Adobe Creative Cloud. Pour en savoir plus, visitez : www.adobe.com

Notez qu'il est possible que certains logiciels comme "Live Surface" et Font Explorer X Pro" fonctionne difficilement sous Windows 10.

La trousse de logiciel et contenu numérique contient :

Licences éducationnelles des logiciels pour utilisation exclusive aux activités académiques (accès jusqu'au 30 avril 2023 ou au plus tard la fin des études, la première échéance étant rencontrée)

- Font Explorer X Pro 7.x Client
- LinkedIn Learning (jusqu'au 30 avril 2023)
- Live Surface (accès limité à certains étudiants du cours DES-3621 Atelier 6) Version Mac seulement
- Lucidchart Pro Team (Accès limité à certains étudiants du cours DES-3611 Atelier 5 et DES-2611 Interface et interactivité)

Droit d'utilisation pendant trois ans du contenu numérique

- Les collections de polices de caractères Adobe FontFolio et Adobe FontFolio OpenType.

Adobe Creative Cloud 2020 et Adobe Stock Image

Comprend un accès à la suite Adobe Creative Cloud 2020 et Adobe Stock Image durant la période du 29 août 2020 au 28 août 2021 selon l'entente conclue entre l'École de design de l'Université Laval et la compagnie Adobe.

N.B. Si vous avez un compte Adobe, il est important d'ajouter votre adresse courriel prenom.nom.x@ulaval.ca dans votre Adobe ID en tant qu'adresse principale. Seulement les courriels de l'Université Laval (@ulaval.ca) seront utilisés.

En plus des logiciels inclus dans la trousse, tous les étudiants bénéficient gratuitement des produits suivants :

- **Office 365** (gratuit pendant les études)
L'authentification se fait sur le site Web [Microsoft Office Online](#) à l'aide de votre UL (IDUL), suivi de @ulaval.ca, puis du mot de passe (NIP) rattaché à votre IDUL

Cette liste peut varier sans préavis.

PROGRAMME D'ACHAT

Achat de l'ordinateur Zone

Étant donné que l'achat d'un ordinateur portable représente un investissement considérable pour les étudiants en design graphique, la direction de l'École de design négocie chaque année les meilleures conditions auprès de ses partenaires commerciaux. De plus, avec le Programme d'achats groupés, les étudiants bénéficient des Services offerts par l'École de design et la Coop Zone.

Pour connaître les caractéristiques techniques de l'appareil et des périphériques, consultez le site Web de la Coop Zone, sous l'onglet *Informatique*, dans la section « [Programme d'acquisition d'ordinateurs](#) » du baccalauréat en design graphique.

PROCÉDURE D'ACHAT

ÉTAPE 1 – Commande de l'ordinateur portable

- À partir du 1^{er} juillet, vous devez remplir toutes les sections du bon de commande à la Coop Zone, dans la section [Programme d'acquisition d'ordinateurs](#) du baccalauréat en design graphique.
- Vous devrez choisir l'une des options suivantes :

Option #1 : (dépôt de 100\$) : Cueillette chez Zone Centre-Ville le 26 août 2020

Option #2 : (dépôt de 100\$) : Cueillette chez Zone Centre-Ville le 27 août 2020

Option #3 : (paiement complet) : Livraison (gratuite) à votre domicile dès que la commande est prête (courriel envoyé avant livraison)

- Le paiement complet est effectué au moment de la livraison.

ÉTAPE 2 – Paiement et réception de la commande

Lieu : Coop Zone – 305, boulevard Charest Est (à quelques pas de l'Édifice La Fabrique).

Date : selon la journée de livraison que vous avez choisie au moment de la commande, le mercredi 26 août ou le jeudi 27 août entre 13h et 15h.

Le solde de la facture est payable selon les modes de paiement autorisés :

- **Carte de débit** : vérifiez votre limite d'achat

- **Chèque visé ou mandat-poste** : libellez-le au nom de Coop Zone
- **Carte de crédit** : vérifiez la limite de votre carte

Achat de la trousse de logiciels

La trousse contient les logiciels mentionnés plus haut, dont vous avez besoin pour effectuer vos études au baccalauréat en design graphique, à l'exception de Office 365 qui est disponible pendant la durée de vos études via l'Université Laval.

Si vous ne procédez pas à l'acquisition des logiciels par le biais de l'École de Design, vous ne pourrez pas bénéficier des services de soutien informatique et d'impression de l'École de Design. Voir le tableau comparatif des avantages offerts par le programme d'achat de l'École de Design.

Procédure d'achat de la trousse

ÉTAPE 1 – Commande et paiement de la trousse logicielle

Le paiement se fera par carte de crédit, par le biais du [site sécurisé d'achat en ligne](#). L'étudiant doit prévoir un montant de **392,12\$* (avant taxes)** pour les frais d'achat, d'installation des logiciels et de l'utilisation des polices.

*Montant payé à l'automne 2019. Sujet à changement à l'automne 2020.

ÉTAPE 2 – Installation de la trousse logicielle

Un lien vous sera transmis lors de l'achat de la trousse pour l'installation à distance des logiciels étant donné la situation présente du Covid-19.

Avantage de la trousse de logiciel offert par l'École de design

TROUSSE DE LOGICIELS EXIGÉS POUR CE PROGRAMME	Je bénéficie du programme d'achat de logiciels offert par l'École de design	J'achète mes logiciels dans le commerce de mon choix
PRIX DES LOGICIELS	Prix avantageux pour achats regroupés	Plus onéreux
INSTALLATION DES LOGICIELS	Oui, par le personnel technique	Non
RÉINSTALLATION DES LOGICIELS EN COURS D'ANNÉE, AU BESOIN	Oui, par le personnel technique	Non

SUPPORT TECHNIQUE LOGICIEL	Oui, si achat de l'ordinateur chez Zone mais limité si acheter chez un autre commerçant	Non
PRÊT DE PLUS DE 4000 POLICES DE CARACTÈRES	Oui	Non

Note aux étudiants étrangers

Il n'existe pas pour l'instant de procédure de financement prévue pour les étudiants étrangers. Ceux-ci doivent prévoir les sommes nécessaires, en dollars canadiens, pour l'achat de l'ordinateur portable et des logiciels.

EN CAS D'ABANDON DU PROGRAMME

Si vous décidez d'interrompre vos études au cours de la première session, vous aurez droit au remboursement suivant :

- **Abandon du programme avant le 9 novembre 2020, 23h59**
Remboursement du montant de la trousse à l'exception des frais d'installation des logiciels de 25 \$ et des logiciels activés.

Pour les modalités d'abandon, veuillez communiquer par courriel avec le Bureau de la gestion des études, à l'adresse etudes@design.ulaval.ca

Informations supplémentaires

Financement et assurances

Vous devrez payer la totalité de votre ordinateur dès sa réception lors de la journée de livraison.
Vous pouvez payer l'ordinateur par vos propres moyens ou par l'intermédiaire d'un prêt négocié dans une institution financière de votre choix.

Programme Avantage étudiant Desjardins

Vous trouverez l'information sur le programme de Financement Avantage étudiant Desjardins sous les rubriques Financement - Produits - Marge de crédit Avantage étudiant à l'adresse suivante :
<https://www.desjardins.com/particuliers/prets-marges-cartes-credit/financement-pour-etudiants/index.jsp>.

Si vous avez besoin d'aide, nous vous recommandons de consulter le [Bureau des bourses et de l'aide financière](#) de l'Université Laval.

Assurances

Il est très important de vérifier les modalités de votre police d'assurance actuelle ou de celle de vos parents, le cas échéant, pour savoir si votre futur ordinateur portable sera couvert contre le vol et les accidents. La souscription à une bonne police d'assurance supplémentaire pour votre ordinateur portable pourrait vous éviter de lourdes dépenses et bien des soucis.

Par ailleurs, l'assurance personnelle est essentielle pour couvrir les éventuels pertes ou vols des équipements empruntés au Comptoir de services de La Fabrique (appareils photo, etc.), dont vous serez entièrement responsable. Si vous ne détenez pas d'assurance, vous devrez rembourser la totalité de la valeur des équipements empruntés. La preuve d'assurance sera exigée avant l'emprunt de certains équipements.